

Comment faire appel à nos services ?

La demande d'intervention (page annexe ou www.hug-ge.ch/medecine-premier-recours/gc) est remplie par le soignant en charge (médecin, infirmière), un proche ou le patient lui-même, en accord avec le médecin traitant, et transmise au secrétariat.

Les secrétariats sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h à 17h, pour toutes questions supplémentaires.



Informations pratiques

Contacts

Unité de gériatrie et soins palliatifs
communautaires
Consultation de gériatrie communautaire
communautaires.geriatrie@hcuge.ch

Platanes

Belle-Idée, bâtiment les Platanes
Chemin du Petit-Bel-Air 2
1225 Chêne-Bourg
☎ 022 305 58 20 (8h-17h)
F 022 305 58 25
Bus 31, arrêt Belle-Idée

Campagne

Hôpital de Loëx, bâtiment l'Avanchet
Route de Loëx 151
1233 Bernex
☎ 022 727 29 70 (8h-17h)
F 022 727 29 75
Bus 43, arrêt Loëx-Hôpital

Responsable

Dre Sophie Pautex, médecin adjointe agrégée
sophie.pautex@hcuge.ch

Site internet

www.hug-ge.ch/medecine-premier-recours/gc

*Ce dépliant a été élaboré par
l'unité de gériatrie et soins
palliatifs communautaires en
collaboration avec le service
des publications HUG.*

CONSULTATION DE GÉRIATRIE COMMUNAUTAIRE

Comment bien vieillir
tout en restant chez soi



DM/CPR&U • Consultation de gériatrie • Novembre 2015

Quels objectifs ?

La consultation de gériatrie communautaire a pour mission de prendre en soins, dans son milieu de vie habituel, la personne âgée fragilisée pour :

- ▶ faciliter le maintien à domicile
- ▶ éviter les hospitalisations à répétition et une entrée prématurée en établissement médico-social
- ▶ participer à la prévention et la promotion de la santé.

Elle travaille en réseau avec le médecin traitant et les soignants à domicile.

L'équipe

Elle propose une prise en soins basée sur une approche médico-psycho-sociale grâce à une équipe pluridisciplinaire :

- ▶ médecins
- ▶ infirmières, aides-soignants
- ▶ assistantes sociales
- ▶ ergothérapeutes
- ▶ physiothérapeutes
- ▶ psychologues
- ▶ diététicienne
- ▶ professeur de Tai-Chi
- ▶ secrétaires médicales.

Quelles prestations ?

Consultations à domicile

Une évaluation pluridisciplinaire permet, de :

- ▶ donner un avis ponctuel sur des problématiques gériatriques spécifiques (troubles cognitifs, troubles de la mobilité, douleurs, malnutrition, dépendances, maltraitance, soins palliatifs)
- ▶ effectuer un suivi conjoint avec le médecin traitant
- ▶ assurer une prise en charge comme médecin de premier recours pour des situations complexes
- ▶ évaluer la situation en vue d'une admission à l'hôpital de jour.

Prestations complémentaires

- ▶ Prise en charge rééducative des douleurs neuropathiques (liées aux nerfs).
- ▶ Bilan neuro-psychologique pour problème de mémoire.

Piquet de garde

Il est assuré 24h/24 et 7j/7 pour les patients suivis par notre unité.

Deux hôpitaux de jour

Ils sont ouverts de lundi à vendredi de 8h à 16h.

Des activités thérapeutiques en groupe et en individuel (1 à 2 journées par semaine) planifiées par périodes de 6 mois renouvelables.

Axes de soins :

- ▶ mobilité-prévention des chutes : groupes mobilité, gym bien-être, Tai-Chi, balnéothérapie
- ▶ troubles cognitifs : groupes mémoire, éveil mémoire, éveil des sens, échange
- ▶ alimentation : enseignement diététique, maintien des savoir-faire par des mises en situation
- ▶ dépendance à l'alcool : groupe dépendance et groupe de parole.

La consultation travaille en étroite collaboration avec le médecin traitant et les soignants à domicile.

Questions administratives

L'assurance maladie rembourse toutes les prestations sous déduction de la franchise et de la participation.

Un service de minibus est organisé pour transporter la personne entre son domicile et l'hôpital de jour (contribution de 11 francs aller-retour).

Les bénéficiaires du service des prestations complémentaires (SPC) obtiennent un remboursement intégral de toutes les prestations.